

Jeudi 15 novembre 2012
Communiqué de presse



Financement d'une nouvelle piste cyclable entre Blois et Saint-Sulpice-de-Pommeray

Dans le cadre de sa politique de promotion des itinéraires cyclables, le Conseil général de Loir-et-Cher accompagne la Communauté d'Agglomération Agglopolys dans sa démarche de développement des pistes cyclables en participant à la réalisation de la piste cyclable qui reliera Blois à Saint-Sulpice-de-Pommeray.

Dans le cadre de la réalisation de divers aménagements cyclables, la Communauté d'Agglomération Agglopolys met en place des itinéraires cyclables d'agglomération qui ont pour objectif de favoriser l'utilisation du vélo comme moyen de transport quotidien pour assurer des liaisons intercommunales.

Afin d'accompagner cette initiative, le Conseil général de Loir-et-Cher subventionne la liaison cyclable Blois – Saint-Sulpice-de-Pommeray à hauteur de 20 % du coût total HT des travaux soit un financement de l'ordre de 113 500 €. Le coût global des travaux est de 640 000 € TTC.

Cette piste cyclable Blois – Saint-Sulpice-de-Pommeray est actuellement en cours de réalisation depuis le 8 octobre 2012 et les travaux sont prévus pour une durée de 4 à 6 mois selon les conditions météorologiques.

L'aménagement de cet itinéraire concerne les abords de la RD 32. Il permettra de desservir les principaux pôles d'attractivité du secteur que sont le collège Bégon, le complexe Tabarly, la piscine Tournesol et la CRAM.

Contact presse : Amélie Lataste - amelie.lataste@cg41.fr
06 88 04 42 52 - 02 54 58 54 60